

un monde pacifique, peut être atteint?" Il ne s'agit pas là de questions purement rhétoriques. Elles ont été posées, nous le savons, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette enceinte. L'opinion publique mondiale est devenue de plus en plus consciente de la complexité des débats qui ont eu lieu à Genève depuis l'inauguration, l'an dernier, de la Conférence des Dix-Huit sur le désarmement. Les populations de tous les pays désirent ardemment connaître les résultats des difficiles débats qui portent sur les moyens de mettre fin à la course aux armements et de faire régner la paix dans le monde sans accumulation d'armes.

Certains événements récents fournissent de bons espoirs dans cette direction. L'arrêt partiel des essais, l'établissement de communications directes et la résolution visant à interdire l'emploi des armes nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique résultent plus ou moins directement des travaux de Genève. Ces réalisations indiquent, comme l'a affirmé ce mois-ci le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada "la valeur particulière du Comité des Dix-Huit en tant que tribune où les deux principaux interlocuteurs, aussi bien que les autres participants, peuvent présenter leurs idées, les soumettre à l'examen en vue d'en arriver à une entente et à la conclusion d'un accord lorsque le moment propice est venu".

Ce n'est là toutefois qu'une partie du travail accompli par la Conférence des Dix-Huit. Il s'agit à vrai dire de réalisations préliminaires ou, pour employer l'expression, peut-être inexacte, que nous sommes convenus de leur appliquer, de mesures collatérales qui contribuent à faire naître la confiance sur le plan international et à accélérer l'évolution qui doit aboutir à un monde désarmé. Mais la principale tâche de la Conférence des Dix-Huit étant, aux termes de la résolution 1722 (XVII), l'élaboration et la conclusion d'un accord sur le désarmement général, c'est à la poursuite de cet objectif que les participants ont consacré la plus grande partie de leur temps.